

DECISION N° 15111/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU 27 MARS 2024

Portant attribution de quatre (04) Lettres-Commandes au Ministère des Enseignements Secondaires

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

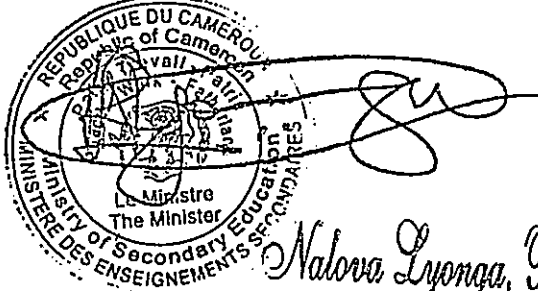
- Vu la loi n°98/013 du 14 juillet 1998 relative à la concurrence;
- Vu la loi n°2010/021 du 21 décembre 2010 relative régissant le commerce électronique au Cameroun ;
- Vu la loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun;
- Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités publiques;
- Vu la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu L'arrêté n°9/MINMAP/CAB du 23 Janvier 2023 Fixant les seuils et les types de marchés pouvant faire l'objet de passation par voie électronique au titre de l'exercice 2023.
- Vu L'arrêté n°10/MINMAP/CAB du 23 Janvier 2023 Fixant la liste des actes et documents à publier obligatoirement sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics au titre de l'exercice 2023 ;
- Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- La circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- Vu la circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
- Vu La Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics;
- Vu La Circulaire n°0000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2024 ;
- Vu La Consultation de gré à gré N°05/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2024 du 07 Mars 2024;
- Vu Le rapport de la Sous-Commission d'Analyse des offres.

DECIDE

Article 1^{er} : Les entreprises ci-après désignées sont attributaires des Lettres-Commandes relatives à la Consultation N°05/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2024 du 07 Mars 2024 pour la Restauration des athlètes, des encadreur et officiels pendant les finales des jeux FENASSCO « ligue A » Edition 2024 dans la localité de MOKUNDANGE-LIMBE de la manière suivante :

DC N°	LOTS	OBJET	ATTRIBUTAIRES	MONTANT en FCFA TTC	DELAI (JOURS)	FINANCEMENT
05	01	Restauration des athlètes, des encadreur et officiels pendant les finales des jeux FENASSCO « ligue A » Edition 2024 dans la localité de MOKUNDANGE-LIMBE (SITE DES GARCONS : LYCEE BILINGUE DE LIMBE)	Etablissements TEEDL ENTERPRISE	42 654 676	08	Subvention du MINESEC à la FENASSCO-A, édition 2024 logée dans le compte de la FENASSCO-A, AFRILAND FIRST BANK N° 10005- 00001-063 505 21001- 96
	02	Restauration des athlètes, des encadreur et officiels pendant les finales des jeux FENASSCO « ligue A » Edition 2024 dans la localité de MOKUNDANGE (SITE DES FILLES : LYCEE DE LIMBE)	Etablissements RB INSPIRATIONS	42 654 676	08	
	03	Restauration des athlètes, des encadreur et officiels pendant les finales des jeux FENASSCO « ligue A » Edition 2024 dans la localité de MOKUNDANGE (SITE DES GARCONS ENIEG ET ENIET : LYCEE TECHNIQUE DE BIMBIA)	Etablissements EVY'S CUISINE	13 887 569	08	
	04	Restauration des athlètes, des encadreur et officiels pendant les finales des jeux FENASSCO « ligue A » Edition 2024 dans la localité de MOKUNDANGE (SITE DES FILLES ENIEG ET ENIET : ALFRED SAKER PRESBITERIAN BAPTIST COLLEGE).	Etablissements FOOD SERVICES	13 887 569	08	

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-


 Le Ministre
 The Minister
 Nalova Lyonga, Ph.D

AMPLIATIONS :

- MINMAP;
- ARMP/JDM ;
- Président CIPM ;
- Intéressés ;
- Chrono/Archives ;
- Intéressés.